



Le CSASD de ce mardi 23 janvier s'est passé dans des conditions plus que difficiles. Les documents n'expliquaient en rien les dotations en heures pour les collèges ni la manière dont seraient affectées ce compte-rendu se veut succinct et le plus clair possible : si vos questions restent sans réponses, ne soyez pas surpris, ce sera le digne reflet de cette instance et de son absence de dialogue social !

LA METHODE MISE EN PLACE :

Choix départemental : seul le groupe 1 sera à effectifs réduits (pas les groupes 2 ni 3).

Les élèves ne seront pas forcément dans le même groupe en mathématiques et en français.

Afin d'obtenir la dotation supplémentaire les services ont :

- 1) fait une prévision des effectifs dans chaque collège ;
- 2) déterminé grâce aux évaluations 6^{ème} de cette année le nombre de groupes 1 pour les 5^{ème} et par extrapolation leur nombre en 6^{ème}... S'il y a des erreurs « on avisera » d'après madame la directrice académique !
- 3) calculé le surcoût : le E/D (élèves par division) peut permettre de générer des groupes sans surcoût, sinon ils sont financés « en très grande partie » d'après la directrice académique.

8 collèges sur les 108 du département n'ont pas de groupe 1, car il y a une prévision de moins de 15 élèves « fragiles ». C'est à partir de 15 élèves que des groupes sont créés.

QUELQUES REPONSES VAGUES :

L'heure de technologie de sixième est définitivement perdue. La dotation pour les sixièmes est de 25h + 3h de marge. La dotation pour les sixièmes serait donc passée de 29h à 28h...

Pour les autres niveaux la dotation est toujours de 26h + 3h.

Attention ! Certaines heures des 3h de marge sont affectées aux groupes 1 de besoins.

Les élèves peuvent passer d'un groupe à un autre au cours de l'année ; il faudra réfléchir à la mise en place...

Les élèves pouvant être en inclusion (ULIS, UPE2A, SEGPA) ne seront pas forcément inclus-es dans le groupe 1. Iels ne sont donc pas compté-es dans les effectifs afin de déterminer le nombre de groupe.

DES QUESTIONS SANS REPONSE, SIGNE D'UNE PROFONDE IMPREPARATION :

Suite à nos questions madame la directrice académique nous informe de la volonté de madame la rectrice de constituer un groupe de travail afin de mettre en œuvre cette réforme.

Pour financer ces groupes de besoins, des heures étant prises sur la marge qu'en est-il des options et autres richesses de notre collège : Latin, grec, LCE, natation, etc ? « Cette question, on se la pose aussi » d'après madame la directrice académique.

Les professeur-es de français et de mathématiques pourront-iels à terme être professeur-e principal-e ?

Comment faire dans les très nombreux collèges du 94 où il n'y a pas assez de salles ?

DES REPONSES QUI N'EN SONT PAS :

Il n'y a pas de corrélation entre la dotation des groupes et l'ouverture des groupes.

Dans les groupes 1 il y aura une quinzaine d'élèves, mais attention selon la Directrice académique, « **une quinzaine n'est pas quinze** » ! Cela peut-être 16 ou 17 ... mais pas de seuil précis annoncé.

Madame la directrice académique reconnaît qu'il y a beaucoup de questions RH sur l'organisation des emplois du temps, des groupes...

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre !

Mais aucun CSASD de repli ne sera réuni, la ventilation des heures proposées est donc validée contre l'avis de tous les syndicats présents !